

La démarche PALME



En 2004, la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois ont décidé d'engager une démarche PALME sur le Parc d'Activités de Sars et Rosières. Cette initiative, qui s'inscrit dans le concept du développement durable, vise à promouvoir des espaces d'accueil d'entreprises respectueux de l'environnement et de la qualité du territoire.

Les partenaires associés à cette démarche sont les entreprises du parc d'activités, les communes de Brillon, Sars et Rosières,

Rosult et Bousignies, le syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut (SMAHVSBE), le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Sous-préfecture, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord (CAUE) et l'association PALME.

Cette démarche volontaire, basée sur la concertation, aboutit à la signature d'une charte, contrat par lequel les signataires s'engagent à développer le parc d'activités en conduisant des actions définies dans un plan d'actions.

Le Plan d'actions

Les partenaires s'engagent, dans la charte, à favoriser la mise en œuvre des actions suivantes :

1. **La réalisation d'un aménagement de qualité** : intégration du Parc d'activités dans le maillage écologique et paysager environnant, qualité architecturale et paysagère, respect et mise en valeur des zones humides, réseau de circulation adapté à la circulation des véhicules et des piétons, signalétique cohérente, éclairage homogène et peu consommateur d'énergie.
2. **L'accompagnement environnemental des entreprises** : intégration des préoccupations environnementales dans les règlements d'urbanisme, conseil aux entreprises pour le respect de l'environnement dès leur implantation.
3. **La gestion qualitative du parc d'activités** : entretien des espaces verts et des équipements publics (voirie, trottoirs, éclairage public, signalétique), gestion des réseaux d'eaux usées, eau pluviale et eau potable, transports sur le site, gestion des déchets, développement de services aux entreprises (gardiennage, point poste, banque, crèche...).

Le projet Life

Dans la continuité de la démarche PALME, Sars et Rosières est l'un des deux parcs d'activités pilotes engagé dans le projet SMIGIN « Sustainable Management by Interactive Governance and Industrial Networking », financé par le programme LIFE de la Commission Européenne. L'objectif de ce projet, en partenariat avec l'Union Wallonne des Entreprises, est d'encourager les entreprises d'un parc d'activités à mettre en commun leurs efforts pour mener ensemble des actions prioritaires liées au développement durable (mobilité / transport, cadre de vie, énergie, déchets, eau...).

Les principales actions mises en place :

- création de l'association des entreprises
- amélioration de la desserte en transport en commun aux abords du parc
- plan d'aménagement éco-paysager
- projet de mise en place d'une gestion collective des déchets
- suivi des consommations énergétiques en vue de les réduire...



Communauté
de Communes Rurales
de la Vallée de la Scarpe



Maison des Agriculteurs
2, rue de l'Epau - PAE
59230 SARS ET ROSIÈRES
Tél. 03 27 20 59 80
Fax. 03 27 20 00 06
www.ccrvs.fr

Sars et Rosières un Parc d'Activités au naturel



BIENVENUE
dans la
ZONE D'ACTIVITÉS
SARS et ROSIÈRES

Communauté
de Communes Rurales
de la Vallée de la Scarpe



Le Parc d'Activités de Sars et Rosières

Le développement économique est la principale compétence de la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe (C.C.R.V.S.). Les sept villages qui la composent ont mis leurs forces et leurs atouts en commun pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire. Le principal objectif demeure la création d'emplois. À Sars et Rosières, le Parc d'Activités aménagé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois, accueille près de 600 salariés, dans plus de 35 entreprises et organismes.

La Communauté de Communes soutient par ailleurs plusieurs dispositifs et associations qui œuvrent en faveur du développement économique : Alizé, Val'initiatives, Réseau Entreprendre Hainaut, Groupement des Animateurs du Commerce et des Métiers du Hainaut Valenciennois, Union Commerciale et Artisanale Intercommunale, Ecoparc A23...

La C.C.R.V.S. s'investit dans les villages eux-mêmes. Elle soutient le commerce local et l'artisanat. Ainsi, un négociant en grains s'est développé à Lecelles, une boulangerie s'est créée à Rosult...

Les avantages du Parc

- Positionnement géographique** avec un accès direct vers Lille, Valenciennes et Bruxelles
- Offre foncière disponible** en bord d'autoroute : 18,5 hectares
- Accompagnement privilégié** par la Communauté de Communes en charge du développement économique de ce territoire
- Appui financier** aux projets créateurs d'emplois par la dotation de développement rural, outil favorable à l'installation et au développement des entreprises
- Fiscalité locale avantageuse** avec une Taxe professionnelle à 15,04% en 2009 ; pas de Versement Transport ; pas de Taxe Locale d'Équipement (TLE)
- Parc d'Activités à taille humaine** situé au cœur du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
- Respect de l'environnement**, une attention particulière étant portée à la nature des activités accueillies : activités "propres" et "diversité du tissu" dans le respect de la démarche "PALME" engagée par la Communauté de Communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois.



Entreprises installées

- ADASEA** : Association Départementale d'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles
- BOIS ENERGIE NORD** : Commercialisation de déchets ou chutes de bois destinés au chauffage ou à la cuisson
- CER FRANCE Nord** : Centre de Gestion du Nord
- CETAM AUTOMATISMES** : Câblage d'équipements électriques industriels et ferroviaires. *Site qui héberge :*
GIE TELEAD : Centre de Formation
- CONEMAT** : Location et vente de matériels de BTP
- DPDO** : Gestion et fourniture de pièces détachées pour la grande distribution
- EDT** : Mécanique de précision pour la recherche automobile et aéronautique.
- EUROGRAPH** : Enseignes, marquage, signalétique et gravure.
- FILIGRANE ICS** : Informatique, conseils et services.
- FIZZY** : Conditionnement de friandises. *Site qui héberge :*
B A BAT : Bureau d'Ingénierie Bâtiment
CARODIF : Vente de carrelage italien
- INTERIA** : Transport et montage de meubles pour des enseignes de la grande distribution
- LAMERANO** : Commercialisation de produits techniques destinés à l'industrie et au secteur hospitalier
- LA MAISON DES AGRICULTEURS** : *Site qui héberge des salles de réunions et d'expositions ainsi que :*
API : Restauration Hainaut, restaurant d'entreprise
Chambre départementale d'Agriculture du Nord
CCRVVS : Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe
FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GDS : Groupement Départemental de Défense Sanitaire des Animaux du Nord
MSA : Mutualité Sociale Agricole
- LES BUREAUX DES ROSIERES** : Immeuble de bureaux SEDAF, modulables à la vente ou à la location. *Site qui héberge :*
DEREMEZ : Tous types de transports en bennes
NORCAST : Ingénierie et développement en électronique industrielle
PETT PATAPON : Crèche d'entreprises
PROGISE : Edition de logiciels et services informatiques aux entreprises
TECHNITEXT : Coordination de projets industriels, études, industrialisation, méthodes maintenance
- MARTIN Import-Export** : Transformation, conditionnement et distribution de produits de la mer et d'eau douce. *Site qui héberge :*
TERR'ENVIE : Négoce de produits du terroir
- MATHENA** : Négoce de matériels électriques
- NEW VOGUE** : Logistique et préparation de commandes pour le secteur textile
- NOVACOM** : Technique du vide
- OTHUA** : Etude et réalisation d'automatismes industriels
- PEVELE POIDS LOURDS** : Transport d'hydrocarbures et atelier de réparation mécanique pour véhicules poids lourds et utilitaires
- PHARAON** : Matériel de nettoyage industriel
- PROTOTYPE** : Conseil en publicité et création publicitaire
- REMI RTS** : Négoce et recherche de matériel spécifique au niveau électrique et mécanique à vocation internationale.
- RESTOR BOIS - BMB** : Menuiserie et ébénisterie d'art. Construction de maisons en bois
- RINCENT BTP SERVICES NORD** : Laboratoire d'essais, d'études techniques et d'analyses en génie civil, bâtiment et infrastructures
- S.E.R.E.TEL.** : Téléphonie et informatique d'entreprise.
- SIGMA** : Montage d'armoires, études et réalisations en informatique, automatisme et électricité
- SUNDIS PRODUCTION** : Usine de production et de stockage d'articles ménagers en plastique
- TVP** : Transformation et négoce de toutes matières plastiques composées ou non

L'extension du Parc

Le site de Sars et Rosières a été identifié dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Arrondissement de Valenciennes en 1992. Il est l'un des rares à être destiné au développement économique sur l'axe Lille - Valenciennes et jouit d'une remarquable localisation géographique, en bordure de l'autoroute A23 et à proximité de l'échangeur de Marchiennes/Saint-Amand-les-Eaux.

Cette zone d'activités a été lancée par la C.C.I.V et la C.C.R.V.S en 1993. Après une période consacrée aux études, acquisitions foncières et procédures administratives, le Parc d'Activités de Sars et Rosières a été officiellement créé, sous forme d'une Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C), par l'arrêté préfectoral du 02 juillet 1997. Il couvre alors une superficie de 30 hectares sur le territoire de Sars et Rosières, aménagés progressivement de 1998 à 2005, au rythme de la commercialisation des terrains.

À ce jour, cette première tranche du Parc d'Activités de Sars et Rosières est complètement occupée.

Le projet d'extension correspond au doublement du Parc d'Activités, sur une trentaine d'hectares, sur le territoire des communes de Sars et Rosières, Rosult, Brillon et Bousignies. Il a pour vocation l'accueil de PME-PMI "non polluantes", d'artisans et d'entreprises tertiaires et de services, sur des terrains de taille n'excédant pas 2 à 3 hectares.

De réalisation complexe, en raison des caractéristiques hydrauliques contraignantes de la vallée de la Scarpe, cette extension a été conçue dans le respect de l'environnement rural et qualitatif du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. L'eau, très présente dans le paysage de la plaine de la Scarpe, représente un élément essentiel de l'aménagement et du futur paysage du Parc d'Activités.

Les travaux de viabilisation de l'extension du Parc d'Activités de Sars et Rosières ont démarré en septembre 2006 et ont été réalisés en deux phases, une première phase de 10 hectares sur la commune de Brillon dont la commercialisation est en voie d'achèvement, une deuxième phase de 20 hectares sur les communes de Sars et Rosières et Rosult, livrée en 2010.

